

Les opinions sur les résultats des négociations de Bali sur le climat, menées en décembre, et leur appréciation varient en fonction de ce que l'on en attendait. Pour le Brésil, le résultat de la treizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques n'a pas été à la hauteur de la gravité du problème, qu'il ne faut pas sous-estimer. Bali a renforcé l'idée que — en dépit de leurs différences d'intérêts, de besoins, de conditions et de priorités — toutes les nations doivent contribuer à la solution d'un problème aussi sérieux que celui des changements climatiques. Pour étayer cet effort collectif, il n'existe pas encore d'autre alternative plus satisfaisante au système multilatéral, même si la capacité qu'il a d'offrir des solutions appropriées aux problèmes mondiaux est parfois mise en doute.

Les attentes de la communauté internationale avaient notablement augmenté au cours d'une année pendant laquelle les changements climatiques étaient au premier plan du programme mondial. Pour les institutions internationales, les gouvernements et le commun des mortels, la réalité que faisaient apparaître les données publiées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est sans équivoque, visible à l'œil nu et elle aboutit à la conclusion presque unanime qu'il est urgent de faire preuve de responsabilité et d'engagement. Cette question est définitivement sortie des bureaux des scientifiques et des négociateurs pour s'infiltrer dans des secteurs entiers de la société qui s'en préoccupent; désormais, ceux-ci sont non seulement mieux informés mais aussi mieux formés pour intervenir et faire des suggestions afin de s'associer au large éventail des politiques et solutions techniques susceptibles de résoudre le problème.

Pour les pays en développement, la Conférence de Bali a été une excellente occasion de manifester leur détermination à participer aux efforts pour lutter contre les changements climatiques. Ceci a permis de contrer les arguments de certains pays développés qui — lorsqu'ils ont été invités à assumer leurs propres responsabilités — ont tenté de se protéger en montrant du doigt des nations qui, historiquement, ont très peu contribué au problème. A Bali, le Brésil a défendu avec vigueur l'idée que les pays en développement, reconnaissant qu'ils font partie du problème, devraient montrer que — dans le cadre des conditions qui leur sont propres — ils font aussi partie de la solution.

Le principe des responsabilités communes mais différenciées, rappelé à maintes reprises, ne devrait pas être invoqué pour occulter des obligations ou y échapper. Les mesures prises par le Brésil pour lutter contre les changements climatiques sont fondées sur la responsabilité qu'il partage avec d'autres — envers sa propre population et celle du monde — et non sur l'attitude inacceptable consistant à attendre que les pays développés, responsables au premier chef de cette situation, fassent le premier pas. Nous avons donc appuyé la décision prise à Bali que les pays en développement devraient adopter des mesures appropriées d'atténuation — sous forme de programmes et de politiques visant à réduire les émissions — dont les résultats puissent être mesurés, constatés et vérifiés. Pour la première fois, cette décision historique reprend très clairement les dispositions de la Convention établissant les responsabilités communes de tous les pays.

Il convient de relever, cependant, que les pays en développement ne s'y sont pas ralliés facilement. Lorsqu'ils ont été invités à prendre part à la solution d'un problème dont, historiquement, ils ne sont pas responsables, plusieurs d'entre eux ont fait remarquer le manque de cohérence des pays développés qui, d'une part, n'ont presque rien fait chez eux et, d'autre part, n'ont même pas respecté les engagements pris au niveau international d'aider les pays en développement — avec des ressources financières et par le transfert de technologie — à adopter des modèles de développement socialement, écologiquement et économiquement rationnels. Pour les nations les plus défavorisées, celles qui seront sans aucun doute le plus touchées par les effets néfastes des changements climatiques, ce n'est certainement pas une forme acceptable de leadership.

Les pays en développement ont fini par accepter un libellé, certes controversé, qui ne laissait néanmoins subsister aucun doute quant à leur adhésion à la Convention et neutralisait l'attitude défensive des pays développés qui contestaient encore le rôle qu'ils avaient joué. Pour aussi peu dépourvu d'ambition que soit le texte de la décision adoptée par la Conférence de Bali, elle a permis de dégager un consensus, ce qui constitue une avancée dans la mesure où elle ouvre la porte à un nouveau cycle de négociations qui partira de l'idée que tous les pays font partie de la solution.



un engagement  
sans équilibre  
par Mar

La Ministre brésilienne de l'environnement, Marina Silva, s'est vu décerner le titre de Champion de la Terre du PNUE en 2007. Cette distinction est accordée chaque année à sept personnalités éminentes dans le domaine de l'environnement qui ont sensiblement influé sur la protection et la gestion durable de l'environnement de la planète.

Chaque numéro de la revue Notre planète présente les vues d'un des Champions du PNUE. Pour en savoir plus sur les Champions de la Terre du PNUE, consulter le site <http://www.unep.org/champions/>.



# Engagement ambivalent

Marina Silva

La période qui va commencer — et pendant laquelle nous sommes tous invités à mettre en oeuvre le Plan d'action de Bali — doit être marquée par la responsabilité que nous devons assumer face à l'urgence du problème et à l'engagement que nous avons pris. Les pays développés, tout comme les pays en développement, admettent leurs responsabilités mais il faudra que, dans les négociations à venir, ils soient sur un pied d'égalité. L'ampleur de la responsabilité incontestable des pays riches dans les changements climatiques ne peut être minimisée et il est impossible de la faire porter par les autres nations du globe.

Il sera possible de trouver une solution équitable à ce problème lorsque les pays plus avancés adopteront — avec la célérité voulue et de façon obligatoire et contraignante — les mesures non transférables dont ils sont redevables à notre planète. Les pays en développement ont eux aussi des engagements à respecter qui, cependant, sont d'une autre nature et dépendent de l'aide apportée pour être tenus sans compromettre leur obligation fondamentale et morale de fournir des biens et services — denrées alimentaires et énergie par exemple — aux millions de personnes qui en manquent.

C'est la construction conceptuelle et pratique de cette égalité qui est en jeu. A ce propos, le Brésil a beaucoup à dire. Nous sommes favorables à ce que les pays en développement participent davantage aux efforts déployés au niveau mondial pour atténuer les effets des changements climatiques : ainsi, l'engagement envers des politiques et à des actions conduisant à des résultats efficaces et concrets s'en trouvera renforcé. Dans la pratique, au cours de ces trois dernières années, nous avons pris au niveau national toute une série de mesures qui ont débouché sur une réduction cumulée de 60 % environ de notre taux de déboisement, la plus grande source des émissions que nous produisons. Par ailleurs, nous n'avons ménagé aucun effort pour contrôler et réduire les émissions de gaz à effet de serre dans d'autres secteurs : au cours des cinq dernières années, les émissions d'origine énergétique du Brésil ont moins augmenté que son PIB, ce qui montre bien qu'il est possible de promouvoir la croissance sans augmenter d'autant les émissions.

Le Brésil commence aussi cette nouvelle année à la lumière de la décision sans précédent qui vient d'être prise à Bali et qui définit les grandes orientations des mesures à prendre pour réduire les émissions résultant du déboisement. A la conférence, nous avons présenté les éléments d'un Projet pilote national d'incitations à la réduction des émissions dues au déboisement. Ce projet propose la création d'un Fonds volontaire d'investissement pour lutter contre le déboisement et promouvoir la conservation de la forêt, alimenté par les ressources fournies par des pays, des entreprises et des institutions, proportionnellement à la réduction des émissions. Ce projet, qui démarrera en 2008, prévoit des incitations positives à la réduction des émissions résultant du déboisement, en prenant l'Amazonie comme exemple.

Ce projet se fonde sur l'idée que le Brésil pourrait accepter les bailleurs de fonds intéressés sur la base d'un système de surveillance ayant scientifiquement fait ses preuves et d'un Fonds chargé d'administrer leurs contributions à la réduction des émissions. Ces ressources seraient gérées par un Comité directeur composé de représentants des pouvoirs publics au niveau fédéral et à celui des Etats, des milieux universitaires, du secteur commercial, des ONG et de la société civile.

Ceci n'est qu'un exemple des possibilités offertes par la Convention pour réduire les émissions sans compromettre les stratégies, priorités et exigences nationales. Les discussions au cours des deux prochaines années devraient porter sur les voies que devra suivre la communauté internationale pour faire face comme il convient à l'un des plus grands dangers que court la planète. Il est donc indispensable que toutes les nations se rendent compte que, pour résoudre le problème des changements climatiques, il faut avant tout répondre aux besoins de la Terre, de ses écosystèmes et de ses habitants les plus vulnérables. La croissance économique et le maintien des modes de consommation ne sauraient être considérés comme le seul moyen de satisfaire les besoins de l'humanité. Il faut des stimulants pour changer les modèles du développement — mais aussi des politiques, des choix et des décisions fondés sur des pratiques correctes. Tout ceci implique naturellement des sacrifices et des renoncements, sur le plan national et individuel à la fois. 